

# **LES BAINS ET PISCINES A METZ 1773-1937**

## ***Du bain dangereux au bain vertueux, ludique et sportif***

Le rapport intime qu'entretient l'Homme avec l'eau s'inscrit dans une histoire de la longue durée que Georges Vigarello a entrepris d'écrire en partie dans son histoire du propre et du sale, renouvelant de ce fait l'historiographie sur le sujet. Bien sûr, le bain existait déjà à l'époque romaine, mais il disparaît en Occident vers la fin du Moyen Age au moment où il est associé aux grandes pandémies. Par la suite et lentement, l'Occident réapprend les vertus du bain.

Comment, à l'échelle d'une ville telle que Metz, le bain aux fonctions multiples s'inscrit-il à nouveau dans les lieux, les pratiques et les nouvelles aspirations des habitants ? Ce sont les médecins hygiénistes qui rédigent les premiers rapports dans le but de rendre aux bains toutes leurs vertus, préconisant ceux-ci pour soigner mais également prévenir les maladies. C'est autour de 1850 que la cause semble être entendue auprès des édiles, la municipalité construisant des bains publics, des lavoirs et les premières installations sur la Moselle. Le bain vertueux se double par la suite progressivement d'autres attributs, celui par exemple de l'amusement, malgré les dangers de la noyade. L'apprentissage de la natation se développe timidement au sein des élites, son utilité reconnue permettant à partir du début du XXe siècle d'envisager d'en faire une pratique plus démocratique, sportive et spectaculaire. Le long glissement des fonctions du bain accompagne les transformations profondes des sociétés occidentales qui inventent les loisirs.

## **I- Le bain et ses nouvelles vertus : le temps des bains médicaux et des bains libres de rivière 1773-1858**

La fin du XVIIIe siècle marque la reprise d'une tradition ancienne, multiséculaire, celle des bains marquée par l'imaginaire des bains antiques ou orientaux.

### **A- Le retour progressif de la pratique du bain**

En 1773, François Durant, maître perruquier, à Metz (rue du Faisan), décide de diversifier son commerce en proposant à sa clientèle des bains. Il demande l'autorisation de pouvoir puiser son eau dans la Moselle à hauteur du Jardin d'Amour. Dans sa requête, il précise qu'il existe ce même genre d'établissement à Paris et dans les grandes villes du royaume. Ainsi, les bains réapparaissent dans la cité messine, au moins dans les archives, durant ces années 1770 (ce qui correspond à la chronologie constatée par Georges Vigarello), devenant les héritiers un peu différents des établissements d'étuves qu'on pouvait rencontrer encore à la fin du Moyen Age, et qui passaient pour des lieux où se mêlaient les fonctions

d'hygiène, de restauration et même d'amour vénal.

Dans cette fin du XVIIIe siècle, les nouveaux établissements servent davantage à la propreté et l'hygiène qu'à la thérapeutique. Les installations nouvelles de Durant répondent aux nouvelles préoccupations hygiénistes. Il propose par exemple des baignoires qui ne sont plus en bois mais en cuivre.: « Les baignoires de bois peuvent devenir nuisibles. Le bois est criblé de pores, quelque attention qu'on puisse apporter à nettoyer les cuves ou baignoires de cette espèce, on ne peut jamais se promettre d'en avoir exactement enlevé tous les miasmes ou corpuscules que l'action du bain, l'évaporation de l'eau froide ou tiède ont insinué dans le bois. »

L'intime et le bain gagnent du terrain. Ainsi, dans l'établissement de Durant, les cabines sont séparées et bien fermées. Outre de simples bains, il est prévu également un lit pour se reposer. Le prix est de 30 sols et peut augmenter si le client décide d'ajouter des parfums, des herbes ou des aromates dans son bain.

De plus, on envisage également d'aménager la rivière afin d'élargir la pratique du bain dans l'enceinte de la ville. C'est en avril 1785 qu'une étude est faite pour mettre en place des équipements de bains de rivière sur la Moselle. Il s'agit d'une sorte de radeau sur la Moselle et sur lequel on trouve des bains. Il se situe aux abords du Jardin d'Amour et du quai Ste-Marie. La première saison s'avère déjà un franc succès puisque la recette du mois de juillet est de plus de 357 livres.

Les nouvelles installations sont mises en adjudication l'année suivante. C'est le tailleur d'habits Dieudonné Viot qui obtient l'exploitation des bains. Ceux-ci suscitent néanmoins la méfiance des autorités, puisqu'il n'est pas question de renouer avec la tradition des étuves, où les bonnes mœurs étaient souvent mises à mal. Les hommes et les femmes ont donc des horaires bien spécifiques. Ces dernières peuvent bénéficier des installations entre 3 heures du matin et 11 heures alors que les hommes peuvent se baigner entre 12 heures et 23 heures.

Ces nouveaux bains de rivière dans le cadre d'installations spécifiques marquent une première étape qui ne semble pas pérenne. Au début du XIXe siècle, nous ne retrouvons ainsi plus trace d'installations de bains de rivière, qui semblent avoir été remplacées durant la Révolution par un établissement de bains situé au bord de la Moselle, en face du théâtre municipal. Ce nouvel engouement pour le bain ne semble d'abord toucher que les plus riches habitants mais le discours hygiéniste veut populariser le plus rapidement cette pratique considérée comme si vertueuse.

## **Le discours sur les bains**

Qui, du discours ou de la pratique, précède l'autre ? En tout état de cause, le discours a pour but de justifier la pratique et de la généraliser. Le médecin messin, Henri Michel dit Tennetar dans son *Projet d'un établissement où l'on pourrait à volonté faire usage en bains, en douche, en boissons avec des eaux minérales chaudes ou froides les plus célèbres et les plus utiles* (1781) souhaite offrir au plus grand nombre les bienfaits des bains.

*« La plupart des maladies chroniques ne sont plus aujourd'hui traitées et guéries que par l'usage des eaux minérales. »*

Pour cela, il avance l'idée de produire artificiellement une eau minérale pour pouvoir prodiguer des bains à bas prix

*« C'est donc un travail précieux que celui des chimistes qui ont analysé et imité les eaux minérales et qui ont fait connaître la manière de se procurer partout et instantanément un secours qui est devenu si général et d'une utilité si reconnue. Mais les méthodes ne sauraient être assez à la portée de tout le monde pour que tous les malades en profitent*

*et surtout être appliquées au soulagement des pauvres. Ce serait dans une grande ville, leur rendre un vrai service que d'y faire un établissement qui leur offrir en ce genre, les ressources les plus générales. »*

Tennetar demande que ce soit l'administration municipale qui forme cet établissement de bains d'eau minérale car il pourrait soulager l'ensemble des citoyens. Le prix d'entrée des bains pourrait rendre l'établissement financièrement autonome. Il évoque le cas de Nancy où les bains rapportent plus de cent louis par an. L'auteur voit enfin l'occasion pour Metz de se transformer en ville thermale attirant à la saison des eaux les habitants des provinces voisines.

Tennetar fait cependant figure de précurseur en la matière, car c'est surtout à partir du début du XIXe siècle que le discours sur les vertus des bains gagne l'ensemble du corps médical et progressivement les édiles. Ce discours s'articule autour de trois thèmes. Le premier, déjà ancien, est que le bain est vertueux pour ses applications thérapeutiques. Les mémoires et les rapports des médecins de la Société des Sciences médicales témoignent de la victoire définitive du bain dans la prophylaxie. En 1829, le Docteur Grandval, chirurgien major au 1<sup>er</sup> régiment de carabiniers à Metz communique à cette Société un mémoire intitulé *Réflexions et observations sur l'emploi de l'eau froide comme moyen thérapeutique ou comme puissant auxiliaire dans le traitement des contusions et des plaies contuses*. Selon lui personne ne s'est suffisamment attardé sur « *l'effet avantageux de la sédation qui empêche la réaction inflammatoire ou le développement de l'irritation, permettent l'engourdissement des nerfs.* »

De son côté, le docteur Scoutetten, médecin très actif au sein de la Société des Sciences médicales, prodigue très régulièrement à ses malades des bains tièdes ou de vapeur afin de rétablir les fonctions physiologiques de la peau.

Ici, le bain est employé pour calmer, anesthésier ou assouplir la peau, s'il n'est pas de notre propos d'énumérer les applications médicales des bains, il faut souligner l'engouement thérapeutique évident qu'il suscite : en consultant, *La santé universelle, guide médical des familles* du docteur Henri Cotin, on trouve sur l'ensemble des neuf tomes que constitue la collection plus de cent articles concernant les diverses vertus des bains, qui permettraient de guérir entre autres les maladies nerveuses, l'incontinence nocturne, les rhumatismes, les furoncles, etc...

Le second thème avancé par les médecins concerne les progrès que les bains pourraient procurer en matière d'hygiène corporelle, ce qui favoriserait la prévention de nombreuses maladies. Le bain serait un des moyens de rendre la classe populaire plus propre et donc en meilleure santé. Il transparaît également dans le discours des hygiénistes qu'une meilleure hygiène irait de pair avec une plus grande vertu morale des classes populaires, considérées encore comme dangereuses. On comprend alors pourquoi, en 1831, le Dr Guillaume préconise à son tour dans un rapport à l'administration municipale la création de bains populaires à bas prix.

*« On sait combien la propreté contribue à la santé, (...) L'administration municipale rendrait d'appréciables services à la classe peu fortunée des habitants en établissant par les moyens qu'elle jugerait convenir des bains publics où à peu de frais (c'est-à-dire moyennant 2 ou 3 sols) la classe ouvrière pourrait trouver un moyen de propreté et de santé. »*

L'hygiène corporelle devient ainsi le cheval de bataille des médecins. Ces même médecins qui ont investi les institutions municipales imposent alors progressivement leur avis en la matière. En 1849, les commissions sanitaires de chaque section de la ville rappellent l'intérêt des bains pour la population : « *Faire usage de bains tièdes quand le temps est doux. Les bains ouvrent*

*les pores de la peau, la nettoient et permettent ainsi à certaines humeurs du corps de sortir. »*  
Le bain gagne désormais des partisans au sein de l'administration municipale. Mais dans cette première moitié du XIXe siècle, les établissements de bains et les cours de natation sont encore réservés à l'élite bourgeoise de la ville.

Le troisième thème du discours des hygiénistes concerne davantage les bains de rivière. Comment rendre la pratique du bain, considérée comme si utile, moins dangereuse? Ce sont les médecins qui s'attellent à mettre en place une procédure et des conseils en cas de noyade. En 1823, les autorités municipales décident de placer à toutes les portes de la ville, dans les bureaux de l'octroi, des boîtes de secours pour les noyés. On trouve dans celles-ci, des instructions rédigées par des membres de la Société des Sciences médicales de Moselle (Willaume, Moussaux et Chaumas) pour porter les premiers secours. Il est par exemple conseillé de ne pas suspendre le noyé par les pieds comme on le pratique traditionnellement. Pour renouveler l'air dans les poumons, les auteurs du livret préconisent le bouche à bouche ou l'utilisation d'un tube. Ces premiers types de secours sont perfectibles. En 1857, face à l'augmentation des accidents, la Société tente d'améliorer le système mis en place en revoyant la procédure et en séparant la boîte de secours en deux, la partie destinée aux premiers soins devant se trouver au plus proche du rivage, la seconde réservée au médecin restant au bureau de l'octroi situé à chaque porte de la ville.

Pour éviter la noyade, des conseils sont diffusés dès 1849 par la commission sanitaire :

*« Les bains de rivière exigent des précaution qu'il importe de ne pas négliger. Ils sont dangereux pendant la digestion. Aussi ne doit-on les prendre que 2 heures au moins après les repas. Il ne faut pas se baigner quand l'eau est trop froide et ne jamais y entrer quand le corps est en transpiration. Il est bon en tout cas de n'y rester que peu de temps. Un bain de rivière trop prolongé pouvant occasionnés un refroidissement tandis qu'un bain de courte durée suffit pour rafraîchir le corps et le rendre en forme. »*

L'autre volet de la prévention contre la noyade concerne les balbutiements de l'apprentissage de la natation. En 1827, les militaires réquisitionnent un navire pour mettre en place une nacelle sur la Moselle afin d'y installer une école de natation destinée à la troupe. Des écoles « privées » de natation sont mises en place successivement, qui tentent d'obtenir l'aval de l'administration municipale. Ainsi, à partir de 1835, un dénommé Berque installe une nacelle sur la Moselle au pied du Jardin d'Amour pour surveiller les baigneurs et tient une sorte d'école de natation où les élèves du Collège royal et les enfants de la bourgeoisie messine apprennent à nager. Malgré ces quelques tentatives timides la pratique de la natation demeure limitée puisqu'elle ne touche qu'une élite et seulement durant la belle saison. Quant à la pratique de la baignade, elle semble se diffuser davantage encore grâce à la diffusion de l'hygiène par les milieux médicaux.

### **La rivière apprivoisée: le bain une pratique populaire et saisonnière**

Dès la fin du XVIIIe siècle, les rivages de la rivière sont investis tous les étés par une partie des Messins. Face à cette situation, la municipalité est obligée de réglementer la pratique des bains de rivière à l'intérieur des murs de la cité. Chaque année, elle publie et affiche un ensemble de règlements qui visent d'abord à réduire les risques de noyade mais aussi à préciser les lieux destinés à la baignade après un sondage du lit de la rivière, des poteaux signalent les endroits dangereux pour les baigneurs. Ainsi, on interdit certaines rives à la baignade : c'est le cas des remparts de la Citadelle, des chantiers de bois de l'île du Saulcy et au-dessous du ruisseau de St-Julien. La réglementation organise également le loisir et

traduit les nombreux clivages de la société. Le bain de rivière doit subir une pression du corps social établi et maintenir une certaine ségrégation.

La première d'entre-elle, est celle qui prédomine sur presque toute la période étudiée, celle de la ségrégation des sexes. La pudibonderie et la bienséance obligent à séparer les sexes lors de la pratique de la baignade. L'un des premiers règlements en la matière date de juillet 1792. Déplorant que des personnes se baignent publiquement et à toutes heures dans les parties de la rivière de la Moselle et de la Seille, il tend avant tout à rétablir la morale publique tout en tolérant l'existence des bains. « *Des citoyens et des militaires profitent de cette occasion pour troubler les femmes qui prennent les bains dans ces rivières, alarmer leur pudeur et blesser la décence publique.* »

L'administration municipale décide de défendre aux personnes de même sexe de se baigner ensemble. On délimite ainsi les lieux réservés aux femmes, du Pont du Saulcy au pré de l'Hôpital, sous le Pont des Morts. Il est également défendu aux hommes de s'arrêter à proximité des bains des femmes, de les y « *insulter, ou de troubler par des gestes, des paroles ou tout autre manière* ». Trouver des endroits à l'abri des regards masculins n'est pas chose facile dans la ville. Une lettre d'indignation d'un Messin datant de juillet 1847 témoigne ainsi de la difficulté à faire appliquer ces règlements. Il constate que des officiers de l'armée stationnent sur le Pont des Morts pour observer les baigneuses. En 1850, Berque est autorisé à poursuivre l'exploitation de son établissement de bain, et il y ouvre des bains couverts pour dames.

La codification de la pratique de la baignade va progressivement se préciser. Les règlements précisent l'obligation de porter un caleçon dans tous les lieux de baignades, car la nudité, surtout pour les hommes est encore souvent de mise. Les autorités imposent également des horaires de baignade. Celle-ci ne pourra pas avoir lieu durant la nuit entre 22 heures et 4 heures du matin afin sans doute limiter les « abus » qu'entraîneraient les bains nocturnes.

La ségrégation des sexes va perdurer sur l'ensemble du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Les ordonnances de police ne vont ainsi cesser de rappeler cette règle pratiquement chaque année lors de l'affichage du règlement des bains de rivière .

D'autres clivages existent aussi en matière de baignade. L'accès aux établissements de bains ou aux bains à domicile concernait surtout la classe aisée et les voyageurs mais en aucun cas les classes populaires. Pour ce qui concerne la baignade dans les rivières, le bourgeois n'hésitait pas à sortir de la ville pour ne pas se mélanger aux classes populaires. Il apprend donc la natation dans la rivière à l'abri des classes populaires comme nous le signale une lettre de la Société des Sciences Médicales de la Moselle adressée au Maire

*Notre cité possède à la vérité un établissement de natation auquel il faut conserver son nom spécifique d'école visité par une certaine classe de la bourgeoisie et surtout par la jeunesse qui fréquente les écoles, il y règne une certaine fraternité et un abandon qu'il convient de respecter et de ne pas altérer en y appelant des éléments étrangers. D'ailleurs la distance et la rétribution s'opposent à ce que l'ouvrier manifeste le désir de s'y rendre.*

Quant aux classes populaires, elles n'ont accès que très rarement aux bains et pratiquent une hygiène corporelle limitée au lavage et au frottage quotidien de quelques parties de son corps comme le préconise le docteur Auguste Corret dans son « Manuel d'hygiène à l'usage des écoles primaires de la Moselle » :

*« Tous les matins, il faut se laver les mains d'abord, ensuite le visage, le cou et les oreilles soit avec la main, soit avec une éponge ou un linge et bien s'essuyer, cela*

*ranime les organes engourdis par le repos de la nuit et rend le teint frais et rosé qu'on voit apparaître après cette petite opération qui répugne à quelques enfants frileux (...). L'eau doit être fraîche quelque fois tiède mais jamais trop froide, il faut éviter d'imiter certains ouvriers ou soldats qui pour faire les robustes vont en toute saison se débarbouiller le visage et même toute la tête aux bassins des fontaines ou à la rivière, au risque d'attraper des maux d'yeux, de dents ou d'oreilles. »*

Ainsi le bain répond aussi à la logique des clivages sociaux. Les classes sociales ne se baignent pas avec la même fréquence ni aux mêmes endroits.

Le dernier clivage lié aux activités de baignade est propre aux villes de garnison : les autorités refusent que populations civile et militaire se mélangent, comme en attestent les accrochages dans la rue, dans les cafés, au théâtre, qui sont pléthores, ainsi que les rapports quotidiens de la police. Les autorités municipales et militaires ont donc aménagé des espaces spécifiques aux militaires pour la baignade. Selon les époques, les militaires peuvent pratiquer la natation sur une partie de l'île Chambièrre ou alors au pied de la digue Wadrineau qui se trouve au sud de la ville. Cette ségrégation tend pourtant à s'estomper au cours du XIXe siècle.

Pour autant, force est de constater que les espaces pour la baignade sont véritablement structurés à l'image de l'organisation de la ville et de la société messine, d'une certaine manière cloisonnée et sous haute surveillance, car il s'agit d'un loisir qui met à mal la bienséance d'une part et qui comporte d'autre part des risques réels.

## **II- La pratique du bain : une pratique devenue hygiénique, utile, ludique et réglementée 1850-1911**

Les décennies 1850 et 1860 sont marquées par d'indubitables progrès, le bain sous toutes ses formes se généralisant dans la cité messine grâce d'une part aux initiatives des édiles et d'une autre aux initiatives privées.

### **A- La victoire des hygiénistes auprès des édiles**

#### **1- Les premières réalisations municipales**

La Société des Sciences médicales de la Moselle, et par ce biais les hygiénistes, vont remporter d'incontestables victoires en la matière. Olry Terquem et Henri Joseph Scoutetten, deux grandes figures du corps médical messin, membres de la commission d'hygiène adressent un rapport aux autorités municipales pour étudier l'opportunité de la création d'un ou plusieurs établissements de bains froids dans l'intérieur de la ville. La nécessité de ces bains pour l'hygiène ne fait plus de doute pour le corps médical :

*« L'usage des bains publics occupe une trop grande place dans l'hygiène publique pour qu'il soit nécessaire d'en démontrer l'utilité. »*

Le rapport prend ensuite une tournure tout à fait sociale puisque les auteurs admettent que les bains sont peut-être davantage utiles pour les classes ouvrières car les corps sont soumis dans les ateliers ou les forges à la chaleur, à la poussière et aux changements de températures.

*« L'hygiène de l'ouvrier réclame donc l'impérieuse nécessité de bains froids. »*

Les bains pour les ouvriers sont trop rares. Seul le rivage de l'île du Saulcy accueille « la

classe laborieuse ». Sa position excentrée, loin des ateliers et du domicile des ouvriers, ne leur permet pas des bains réguliers. Les auteurs demandent la création de bains de rivière à l'intérieur des remparts, à la hauteur du Pont St-Georges proche des quartiers populaires. Deux ans plus tard, la Société des Sciences médicales réitère la même demande en trouvant cette fois-ci que la mise en place de bains municipaux de rivière réduirait sensiblement le nombre de noyades par submersion. Les préconisations du corps médical tardent à se concrétiser puisqu'aucune construction municipale de bains de rivière ne voit le jour avant 1867 alors qu'à Paris, la situation semble plus avancée en la matière puisqu'un rapport ministériel datant de 1850 recense l'existence de 125 établissements de bains. Le projet de loi Daumas propose de subventionner les établissements de bains et lavoirs qui seraient édifiés dans les quartiers populaires. Les pouvoirs publics à Paris comme à Metz encouragent ainsi fortement les progrès de l'hygiène des populations. La réalisation d'un établissement de bains municipaux devient de ce fait un équipement indispensable.

Deux grandes réalisations vont permettre de marquer des points dans l'hygiène messine : il s'agit des deux établissements de lavoirs et bains publics construits à la fin du Second Empire. La délibération du conseil municipal du 16 février 1867 précise justement la fonction du premier établissement : *« il a pour but de donner aux mères de famille, comme aux blanchisseuses de profession, le moyen de lessiver, laver et sécher le linge dans les conditions les meilleures, de salubrité, et de procurer à la classe ouvrière des bains qui, par leur prix réduits deviendront pour la santé de tous un élément précieux. »*

Le premier établissement édifié est celui qui se trouve rue des Capucins, au centre d'un quartier populaire. Cet édifice proposant 96 laveuses et surtout des chambres à séchoir à air chaud, qui marquent une avancée dans l'hygiène de la classe ouvrière range les autres établissements de lavoirs sur la Moselle au rang d'obscurs baraquements. Il est complété par quinze baignoires, neuf pour les hommes, six pour les femmes. Dans le projet initial, il est également prévu de mettre en place des bains de vapeur avec douches. Les bains de la rue des Capucins ouvrent leurs portes, le 16 décembre 1867, le second établissement situé rue Vigne-St-Avoid accueille les premiers clients le 1<sup>er</sup> janvier 1870 . Le succès des bains ne se fait pas attendre puisque dès 1868, 25719 hommes et 20873 femmes prennent un bain dans l'établissement. Ces chiffres s'expliquent en partie par une tarification avantageuse pour les classes populaires, soit vingt centimes pour l'accès à un bain chaud pendant une heure.





Bains rue Vigne St-Avold, 1867.  
Source : AMM 1 M133 bains et lavoirs.

Le docteur Eugène Grellois, qui ne tarit pas d'éloges pour ce nouveau type d'installations, publie un article intitulé « Eaux des villes » dans les Mémoires de l'Académie impériale de Metz où il rend grâce aux grands travaux engagés par la municipalité Maréchal et son architecte Van der Noot en matière d'approvisionnement en eau potable et de voiries. C'est dans ce contexte, qu'il intègre le dispositif des bains publics. Il constate que le premier établissement de bains et lavoirs de Metz met à disposition des Messins cent mètres cube d'eau chaque jour. Le médecin hygiéniste Grellois se laisse alors sans doute toucher par un excès d'optimisme :

*« Eh bien oui ! ces bienfaits sont déjà manifestes pour la classe ouvrière sage et laborieuse qui recherche dans les soins de propreté, le respect de soi-même. C'est le ménage de ces bons ouvriers, si digne d'intérêt et de sympathies, qui alimente nos bains. Aussi le cœur se réjouit-il de voir le dimanche, la propreté de la famille, dont le luxe consiste à se parer d'un linge d'une irréprochable blancheur, luxe difficile autrefois, facile aujourd'hui (...).*

*L'eau est si près que ces braves gens se croiraient, avec raison, bien coupables de n'en point user, et ils en usent largement. Plus de miasmes insalubres au logis, on n'en saurait douter à l'air frais et vermeil de ces enfants joufflus. Oui, la maladie, avec son hideux cortège, s'éloigne du foyer, à mesure qu'y pénètre la propreté. »*



Les bains d'hygiène progressent donc dès la fin de la décennie 1860 alors que les initiatives pour les bains de rivière sont encore bien timides.

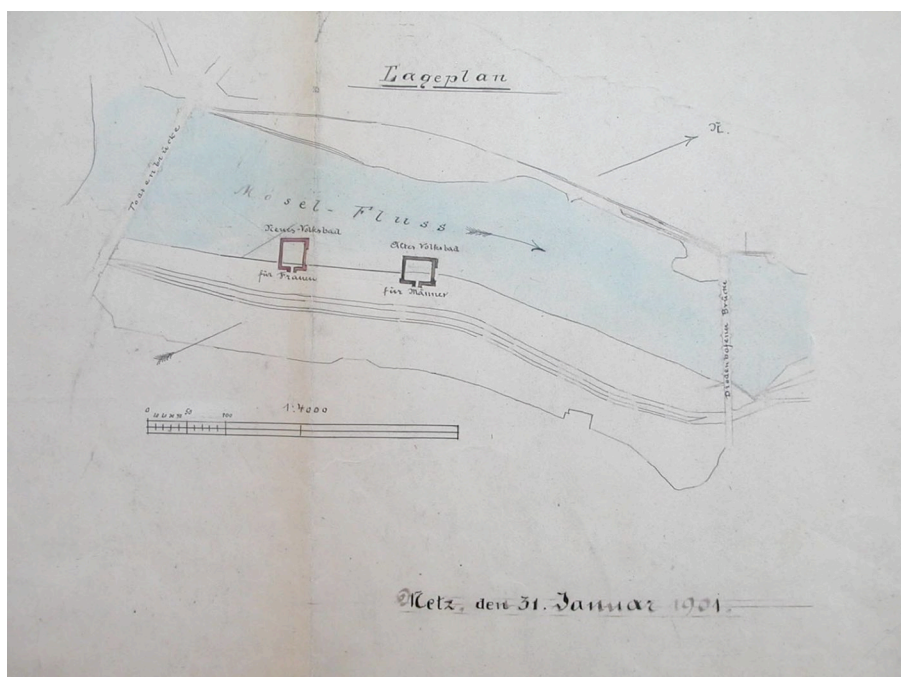
## 2- Des progrès timides dans les installations de bains de rivière municipaux

Il faut attendre l'annexion de 1871 pour que la municipalité se décide à mettre en place durablement des installations dignes de ce nom sur la Moselle.

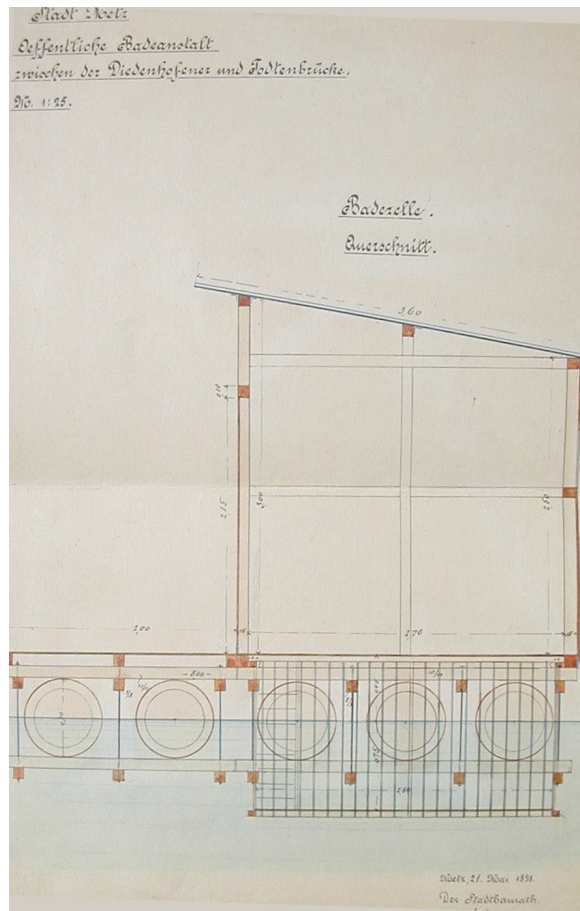
Lors de la séance du Conseil municipal du 7 juin 1876, il est décidé la construction d'une nacelle sur la Moselle et surtout l'emploi d'un maître nageur qui serait attaché aux bains situés dans un premier temps sur l'île Chambière. Une barque de sauvetage est également mise à la disposition de la surveillance des bains. Très rapidement, les bains sont déplacés entre le Pont des Morts et celui de Thionville.

Le Conseil municipal décide le 23 avril 1879 la création d'un établissement de bains et d'une école de natation à peu de frais. Pour cela, la Ville loue un terrain appartenant à la Fortification pour 80 marks et propose à un adjudicataire la construction et l'exploitation d'un établissement composé de deux bains séparés (l'un pour hommes, l'autre pour femmes).

Les installations en bois forment un ensemble dont la moitié est amarrée à la berge de la rivière, l'autre flottant sur la rivière. En cas de crues, les dégâts sont hélas fréquents. Ce premier établissement est selon les dires d'un rapport de 1897, des plus primitifs. Il est préconisé d'engager des réparations le plus rapidement avant la saison d'été. L'établissement restera pourtant fermé et les travaux seront réalisés pour l'année suivante pour un montant de 8000 marks. Le nouveau projet prévoit de proposer gratuitement à la population un bassin agrémenté de plusieurs vestiaires et de bains individuels en cabine qui eux sont payants. Il est ouvert au public le 21 juillet 1898. Il faut attendre juin 1901 pour qu'un second bassin pour femmes ouvre non loin du premier bain.



Plan du site des bains de rivières entre le pont de Thionville et le pont des Morts, Source : AMM 1M68, école de natation.



Coupe des bains de rivière, plan de 1897,  
Source : AMM 1M68, école de natation.

Ces nouvelles installations sont encore très fragiles puisqu'elles sont régulièrement emportées par les crues de la Moselle. En mai 1906, on est obligé de reconstruire les installations des bains. L'établissement de l'adjudicataire Friedrich est dans un état de délabrement complet et enlaidit la superbe perspective que l'on a, depuis le pont des Morts, sur les promenades. Durant l'hiver 1909, les installations des hommes ont été définitivement emportées par la rivière. Les autorités décident d'utiliser le bain des femmes, ces dernières pouvant désormais s'y rendre seulement les vendredis et les mercredis matin.

La municipalité a certes compris l'intérêt des bains de rivière pour l'apprentissage de la natation mais ses investissements trop limités et ponctuels empêchent la mise en place d'installations de qualité et pérennes. Les hygiénistes et les défenseurs de cette pratique revendiquent pourtant des bains populaires de natation ouverts toute l'année.

*« Dans toutes les villes où l'administration municipale s'efforce, dans l'accomplissement de ses devoirs, d'envisager non seulement l'indispensable, mais où elle est vraiment soucieuse des intérêts corporels de ses administrés, elle a le devoir de créer (...) des bains de natation. Ces établissements d'hygiène publique sont aussi un champ d'action largement ouvert où les classes privilégiées peuvent exercer leur esprit philanthropique ; c'est ainsi qu'un ami du peuple, M. de Muller, a fait don à la ville de Munich de la somme de 1,5 millions de marks pour le nouveau bain populaire qui est monumental. Strasbourg et Colmar en*

*construisent également et nous ne doutons pas que notre bonne ville de Metz ne les eût devancées si elle n'était pas surchargée de besogne. »*

## **B- Diffusion et une généralisation des pratiques**

À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le bain s'inscrit davantage dans la ville sous des formes différentes. Les établissements privés se multiplient, la pratique se généralise et se popularise.

### **1- Les établissements de bains pour l'hygiène**

L'offre de bains dans la ville s'élargit progressivement durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des entreprises privées se multiplient alors pour faire fonctionner la petite industrie du bain urbain qui devient une nécessité aux yeux des hygiénistes. Les annuaires comptabilisent ainsi quatre entreprises de bains publics en 1845 pour une ville dont la population s'élève à plus de 40 000 habitants.

En 1829, c'est la filature de coton de Bouchotte qui est sans doute à l'origine d'une des premières initiatives en la matière. Les machines à vapeur sont ainsi utilisées pour chauffer de l'eau pompée et filtrée à partir de la Moselle, et des voitures transportent alors les bains à domicile de 4 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

Ce commerce nécessite il est vrai, des installations lourdes. A partir de 1843 on trouve également une « usine » près de la caserne Coislin qui propose dix-sept cabinets de bains, des voitures et baignoires pour bains à domicile. L'eau chaude est produite par une machine à vapeur qui est utilisée également pour faire mouvoir la scierie, le moulin à orge et de la blanchisserie.

En 1860, la géographie des établissements de bain semble s'être fixée : outre le bain précédent, on trouve trois établissements dans le centre de la ville près de la Moselle, deux d'entre eux se situant rue des Roches (établissements Noël et Brouch), l'autre en face, place de la Comédie.

La concurrence et les progrès de cette industrie poussent les bains à améliorer sans cesse l'offre et les services. En 1865, les bains de la Comédie de M. Schwartz proposent des bains de vapeur aromatiques (bains maures ou bains russes) et des douches Tivoli ou écossaises. Un masseur est également à disposition. L'offre s'est ainsi élargie et transforme les dits bains en établissement thermal. Le Second Empire est en effet l'âge d'or du thermalisme, Metz n'échappant pas à la mode même si les établissements sont plus modestes, enserrés dans le tissu dense du centre de la cité messine.

En 1867, Alfred Lévy, qui a remplacé Brouch (rue des Roches) met à disposition de ses clients de nombreux journaux de Metz mais aussi de Paris. Le bain devient un lieu d'hygiène corporelle pour une population bourgeoise mais également un lieu de délasserment. Les publicités toujours plus présentes décrivent alors avec plus de précision le cortège de détails qui améliorent le confort de ces établissements. En 1886 par exemple, les bains des Roches de M. Teiten tiennent à disposition des baigneurs et à des prix modérés, des peignoirs, des sels de mer, des cristaux, des pennées, des sulfures ou barèges. L'éclairage et le chauffage se font précise-t-il au gaz. Enfin, les cabines de bains ont été rénovées depuis peu.



**ETABLISSEMENT DES BAINS DES ROCHES**



Tenu par F. TEITEN, le propriétaire  
27, rue des Roches, 27  
PORTE A DROITE  
Ouvert tous les jours sans exception,  
de 6 h. du matin à 9 h. du soir.

Récents et confortables installations  
de **douches hydrothérapiques**  
froides et chaudes à fortes pressions.

**BAINS DE VAPEUR, BAINS RUSSES**

Les salles d'attente et tous les ca-  
binets de bains sont éclairés au gaz  
et chauffés en hiver par calorifères.

EN LOCATION :

**Grand choix de boîtes à vapeur**  
et de **belles et grandes baignoires**  
POUR BAINS A DOMICILE

Doucheur, doucheuse, masseur, pé-  
dicure sont attachés à l'établissement.

**Réduction de prix par abonnement**  
**SUR TOUS LES GENRES DE BAINS**

On fournit tous les produits nécessaires  
aux bains composés et sulfureux.

**Entrée: 27, rue des Roches, 27, Metz.**

Établissement des Roches de Teiten.  
Source : *Metzer Zeitung* 1<sup>er</sup> janvier 1888

Ainsi, à la fin du XIXe siècle, l'offre de bains a réellement progressé à Metz. Cependant, tout le monde ne fréquente pas les mêmes endroits. A en croire un article du *Messin*, les classes populaires, quand elles le peuvent, fréquentent les bains municipaux de la rue Vigne-St-Avold et de la rue des Capucins. Le bourgeois fait venir le bain à domicile ou fréquente les établissements privés du centre ville. Quant aux militaires, ils disposent de bains spécifiques dans les casernes. Dans ce même article, une lettre d'un lecteur critique le dysfonctionnement de cette répartition. Il déplore d'une part que les bains municipaux soient envahis régulièrement par les militaires et d'autre part qu'ils soient trop souvent fermés, constatant amèrement que tout le monde n'a pas les moyens de dépenser 50 pfgr pour prendre un bain dans un établissement privé.

En 1910, les militaires sont encore montrés du doigt quand la municipalité ouvre un troisième établissement de bains boulevard Paixhans, puisqu'ils sont encore accusés d'encombrer les salles d'attente des bains. Le succès de ce nouvel établissement marque encore une avancée dans la pratique du bain au sein des classes les plus populaires.

## 2- Les bains médicaux

La Société des Sciences médicales de la Moselle, nous l'avons vu, a été un acteur marquant dans la reconnaissance des vertus que peuvent représenter les bains d'eau froide, chaude ou tiède. Suite aux articles de Terquem et aux préconisations des autres médecins hygiénistes, des bains médicaux sont mis à la disposition du public dans certains établissements.

En 1854, par exemple, l'établissement de Cante (proche de la caserne Coislin) propose les bains électro-hygiéniques du pharmacien-chimiste parisien Pennes. Ces bains qui se préparent avec un sel parfumé remplacent les bains de mer, de Barèges, d'Ems, de Plombières ou de Vichy et luttent contre des maladies diverses : les dartres, les démangeaisons, les débilités, les engorgements des glandes, la goutte, la jaunisse, le rachitisme, etc... La dose est vendue 1 franc 25 en province. En 1857, Basseroy et Jager obtiennent l'agrément du préfet pour ouvrir un établissement de bains de vapeur. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les bains sont devenus une thérapie pour de nombreuses maladies ; tous les établissements disposent donc d'installations qui permettent ce type de soin. En 1908, il semble que l'établissement situé rue des Bons Enfants se soit spécialisé en proposant en effet, des massages, des inhalations et tous les bains médicaux. Néanmoins, Metz ne semble pas prendre la voie d'une ville thermale en matière de bains, le développement des moyens de transports et de villes thermales proches (en particulier à Mondorf à partir de 1847) conduisant d'abord à développer la natation ou les bains pour l'hygiène corporelle.

### 3- Les bains à domicile :

Les bains à domicile sont encore, au début du XXe siècle, une exception, réservée à une catégorie aisée de la population. Les entreprises qui livrent les bains sont de plus en plus concurrencées par l'installation d'une salle d'eau en particulier dans les nouvelles constructions. Les publicités de baignoires apparaissent dans la presse dès la fin du XIXe siècle. Les baignoires sont de formes variées, certaines avec douche, et il est prévu un système de chauffage de l'eau la plupart du temps.

**Badeeinrichtungen**

Grösste Auswahl

Badewannen  
Sitzwannen  
Rumpfwannen  
Schwammbäder  
Kinderwannen  
Doucheapparate  
Zimmerclosets  
**Bidets**

**D. BLEYLER-WILLMS,** Palaststrasse 14.  
3844

Publicité pour des baignoires  
Source : *Metzer Zeitung*, 2 avril 1898

D'autres publicités de baignoires mettent en scène une mère qui lave ses enfants .Outre l'hygiène et le confort, le bien-être et le souci de soi et des enfants deviennent de nouveaux arguments de vente. La décennie 1910 marque encore une évidente avancée de ce qu'on peut considérer toujours comme une installation de luxe qui est encore réservée à la bourgeoisie et plus particulièrement celle qui s'installe dans les nouveaux quartiers de la gare

## **C- La multiplication des bains de rivière**

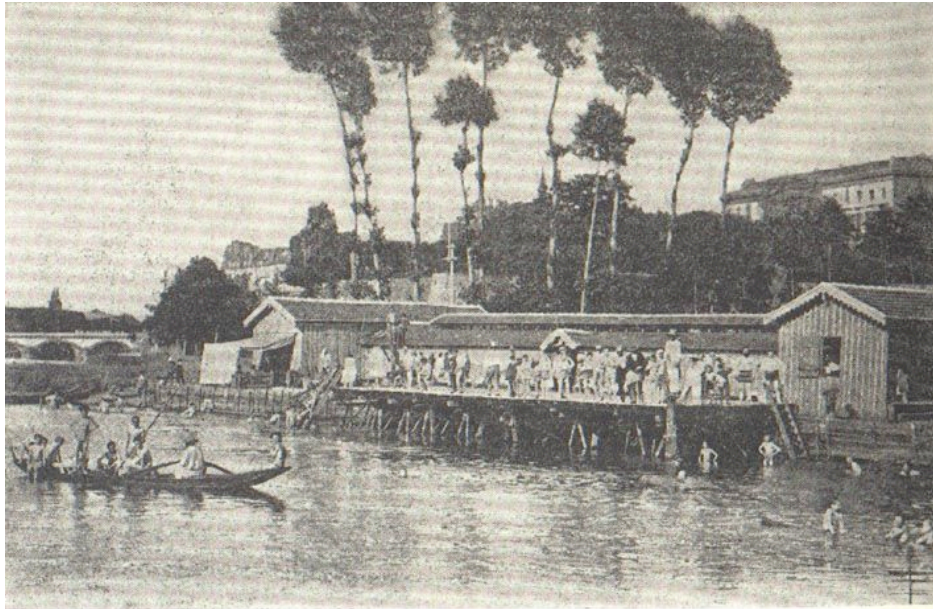
Malgré les progrès marqués dans le domaine du bain, la rivière reste toutefois, et de loin, le lieu où la baignade est la plus prisée.

### **1- Les installations de rivières se multiplient et s'équipent**

L'arrêté de police du 31 décembre 1857 fixe le régime de baignade à Metz. Son article premier interdit en principe tout bain dans la Moselle, la Seille et les canaux de la ville. Les articles suivants fixent les lieux autorisés et sont généralement décrits dans chaque nouvel arrêté publié au début de la saison des bains. En 1858, on s'attarde avant tout sur la spécialisation des lieux de baignade selon le sexe. Les femmes disposent de la rive allant de la digue des Pucelles jusqu'au Pont des Morts puis du Grand lavoir au Pontiffroy jusqu'à l'île Chambière. Il est précisé qu'il faudra installer dans ces lieux des couverts en toile afin d'échapper autant que faire se peut à d'éventuels regards. Les lieux ne changent pas fondamentalement durant le Second Empire. En 1862, on trouve un établissement de bains appartenant à certain St-Jean au pied de l'Esplanade et, en 1867, cet établissement de bains avec cabinets et pontons est reconstruit au pied de l'Esplanade. Il s'agit d'un établissement privé tenu par Richard. Après l'annexion, les espaces autorisés à la baignade sont plus précisément désignés dans les arrêtés de police. En 1873, les baigneurs messins disposent donc de quatre installations plus ou moins austères : la première est l'établissement Richard (repris par Quilloué en 1879) qui est de loin le plus abouti en matière d'installations, la seconde est l'établissement de natation et de bains des femmes de Friedrich situé au-dessous du Pont du Saulcy, la troisième est l'établissement militaire de natation. La dernière comprend l'espace situé sur l'île Chambière à 200 mètres en aval du pont de Thionville et elle est affectée aux bains publics concédés à un adjudicataire par la municipalité.

Les bains de rivière deviennent incontestablement avec le tournant du XXe siècle un loisir de plus en plus populaire mais surveillé, encadré et réglementé, et qui justifie des installations plus rationnelles. La multiplication des lieux publics et des installations dévolues à cette activité est donc révélatrice de ce nouvel engouement.





166 — QUAÏ DES RÉGATES,  
l'établissement de bains Quilloué.

Reproduction des bains Quilloué .  
Source : Quai des Régates, coll. Mutelet



Photographie de gens sur la Moselle :Source : ADM 22 Fi/21

Ces aménagements nécessitent une réglementation pour limiter toutes les dérives d'une activité qui met à mal les normes de la pudeur.

## **2- Une pratique dangereuse de plus en plus réglementée**

La pression sociale semble plus forte vis-à-vis de la nécessité de l'apprentissage de la natation. Les articles relatant les morts par noyade se multiplient au début du XXe siècle, et, même si l'eau est de plus en plus synonyme de santé, de plaisir, il n'en demeure pas moins qu'elle demeure un danger surtout pour les classes populaires qui n'apprennent pas à nager. La presse tente à travers des récits édifiants d'attirer l'attention sur les dangers de l'eau.

### ***Courrier de Metz, le 12 juillet 1901***

*« Un enfant de 7 ans, le petit Pfeffer dont les parents habitent la rue de l'Arsenal, s'est noyé dans la Moselle hier à quatre heures un quart, en face de l'entrepôt des vidanges au polygone de Chambièrre. Un individu de 15 ans avait excité des gamins à plonger promettant 15 pfg à celui qui resterait le plus longtemps sous l'eau. Plusieurs enfants se déshabillèrent en toute hâte et s'éloignèrent dans la rivière. Le petit Pfeffer ne reparut plus. Il était arrivé dans un trou profond de deux mètres où il a trouvé la mort. Le corps a été retrouvé vers huit heures du soir. »*

### ***Courrier de Metz le 26 juillet 1901***

*« Pêche macabre »*

*Sous ce titre, le « Messin » raconte de quelle façon fut retrouvé dernièrement le corps d'un noyé à l'île St-Symphorien. Vis-à-vis de l'établissement Quilloué, un pêcheur était installé immobile, suivant du regard son flotteur, (...) brusquement, il vit surgir de l'eau, verticalement, la tête du noyé émergeant de la surface liquide. Pris d'une terreur folle, il appela par trois fois le patron des bains (...) Le malheureux noyé avait dû tomber à l'eau en se lavant les pieds. Le pantalon était relevé à mi-jambe et après l'immersion, le cadavre s'est envasé, ce qui explique son retour vertical à la surface et l'apparition macabre de sa face tuméfiée devant le pêcheur fortement impressionné, on le comprend sans peine. »*

Pourtant en ce début de siècle, les institutions ne semblent répondre à ce danger qu'en sécurisant les installations et en limitant les espaces dévolus à la baignade sans qu'il soit question de mettre en place une vaste campagne d'apprentissage de la natation à l'ensemble de la population qui pourrait éventuellement être prise en charge par l'école ou l'armée. Il est vrai que cet apprentissage rencontre quelques obstacles comme celui de la nécessité de respecter la pudeur et les normes de bienséance. Dans chaque règlement il est rappelé que le lieu de baignade ne doit pas être mixte. La ségrégation entre les sexes prévoit donc des zones géographiques ou des horaires différents.

Pour autant le bain de rivière va progressivement être concurrencé par le bain de piscine. L'avènement de la pratique sportive pousse les édiles à construire des installations nouvelles qui permettent de transformer une pratique qui n'était au départ que saisonnière en une pratique régulière. Dans un article du *Messin* intitulé « Pourquoi les villes construisent-elles des bains populaires ? » l'auteur attire l'attention du lecteur sur l'intérêt que peut avoir une grande ville de posséder un bassin de natation. C'est « la possibilité de s'exercer à la nage à toute heure du jour et en toute saison ». Après avoir cité en exemple Munich mais aussi Strasbourg et Colmar qui construisent des piscines, l'auteur appelle les édiles messins à tout mettre en œuvre pour que « Metz garde son rang parmi les villes éclairées, soucieuses des progrès de l'hygiène et du bien-être de leur population. »

### **III- Le temps des piscines et l'émergence d'une pratique sportive 1909-1937**

Avec l'inauguration de nouvelles installations de bains mais surtout de piscines couvertes, une ère nouvelle du bain apparaît en cette première décennie du XXe siècle. Ainsi, outre les vertus anciennes et déjà reconnues, la baignade devient progressivement une pratique sportive qui va peu à peu se démocratiser et donc nécessiter des installations à la mesure de cet engouement nouveau.

#### **A- De nouvelles installations : l'avènement des premières piscines**

##### **1- Le Palais de Cristal, un centre de loisir privé inédit**

Durant cette courte période, soit un quart de siècle, la pratique du bain se transforme rapidement et profondément. La mise en place d'équipements modernes accompagne la mutation de cette pratique. La France connaît un véritable retard en la matière. En 1922, elle comptait 20 piscines dignes de ce nom alors que l'Allemagne en comptait plus de 1362 et l'Angleterre 806. À Metz, les premières installations datent de l'époque de l'Annexion ; la plus importante est sans conteste l'installation du vaste complexe du *Palais de Cristal*. Ce projet ambitieux ne se limite d'ailleurs pas à la construction d'une simple piscine mais à un vaste complexe de loisirs.

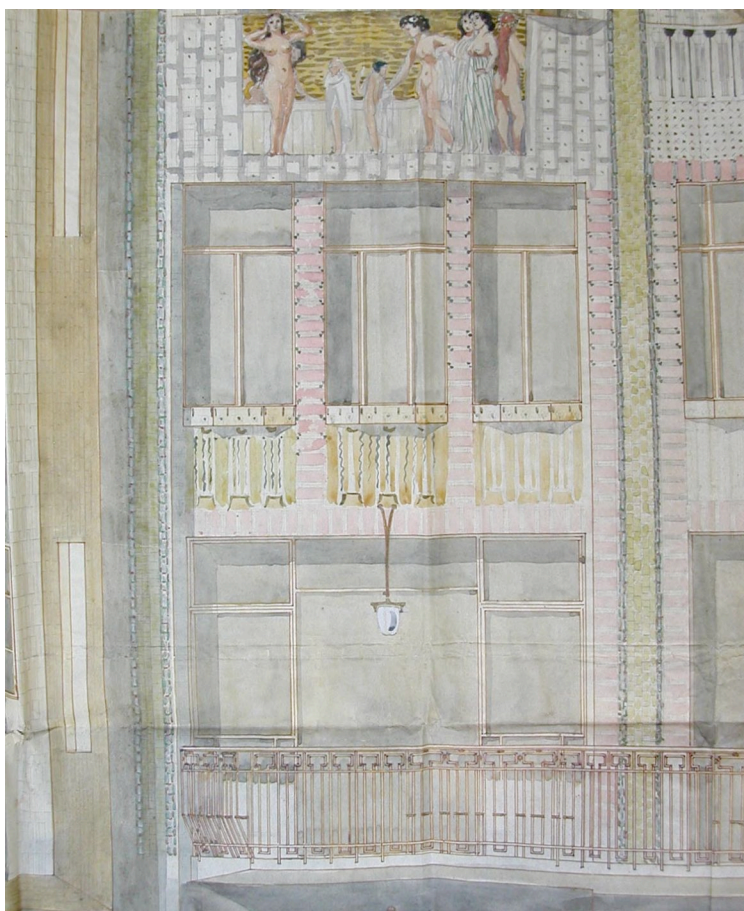
Inauguré en 1909, ce projet est le fruit de l'audace d'un investisseur, Johan Balassa. Ce dernier achète en 1907 un terrain dans le nouveau quartier de la Gare en s'engageant auprès de la Municipalité à y construire un établissement de bains. Bonne opération pour la municipalité qui arrive ainsi à se dégager d'une charge habituellement dévolue aux villes et qui n'est de toute façon jamais rentable. Le permis de construire est déposé en novembre 1907 : il étonne par l'utilisation nouvelle (voire révolutionnaire) du béton armé. De plus, le bassin de vingt mètres sur dix se trouve non pas au rez-de-chaussée mais suspendu au premier étage. Cette prouesse architecturale doublée d'une certaine audace déplait fortement à la municipalité qui ne facilite pas la construction du futur Palais de Cristal. De plus, Balassa associé à l'entrepreneur Dietsch n'arrive pas à imposer sa façade, recouverte de cristal de Bohême, et ses deux ensembles de mosaïques représentant des baigneuses nues sur un fond doré à la manière d'un Klimt ou d'un Otto Wagner.

La presse se fait l'écho de l'originalité mais aussi de l'utilité de ce nouveau bâtiment : « *Peu de passants soupçonnent ce qu'il y a d'artistique derrière l'enveloppe brute de béton. L'établissement de bains est une véritable œuvre d'art pour deux raisons : pour le travail architectonique et pour la merveilleuse installation. En présence de la situation actuelle, peu brillante, des établissements de bains à Metz une entreprise de ce genre mérite d'être saluée avec double satisfaction.* »

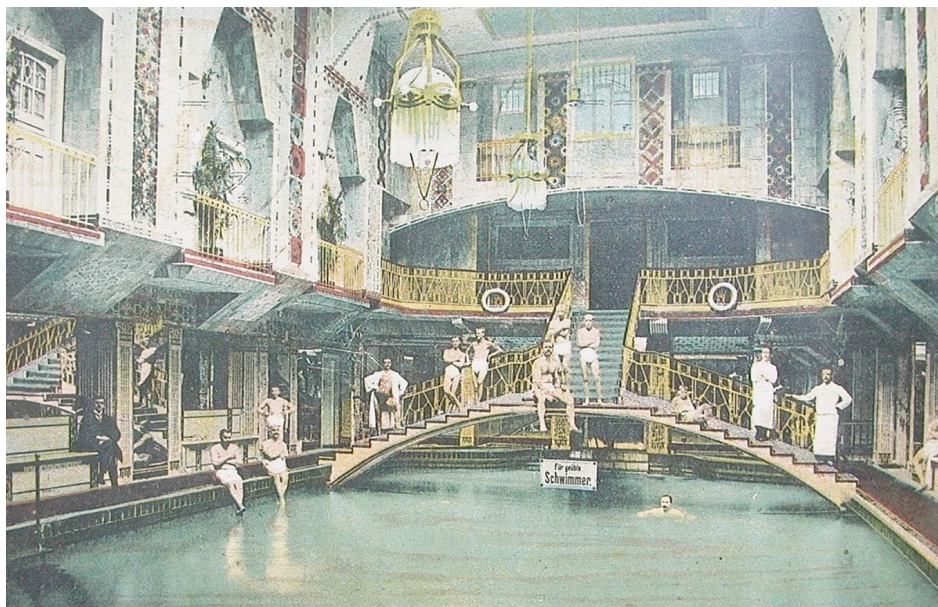
Ce temple des loisirs décline en un périmètre très limité tous les plaisirs et divertissements que la modernité du XXe siècle propose : un café-concert appelé Zillerthal pour 2000 personnes, un bar américain, une salle d'exposition pour des panoramas, une salle pour cinématographe, des concerts-automates, un restaurant automate, un jeu de quilles, une salle de billard.



L'établissement de bains complète cette offre variée et constitue les installations les plus lourdes. Deux ascenseurs électriques luxueux montent les visiteurs au deuxième étage, aux bains. On trouve à cet étage 200 cabines de vestiaire et un buffet pour se restaurer. En montant encore d'un étage, on accède au bassin principal, d'eau tiède. Derrière, on trouve deux bassins plus petits, d'eau froide et d'eau chaude, puis des douches, des bains de vapeur, un jardin d'hiver, une salle de lecture et des bureaux. Quant à la salle de repos, elle est en communication directe avec les locaux de coiffeur, du pédicure, manucure et du dentiste. Le bassin de natation possède 4 tremplins de 1 à 5 mètres de haut. On prévoit même l'installation d'un maître nageur électrique, sous la forme d'un carrousel américain qui permet simultanément à huit élèves d'apprendre à nager. Puis au 4<sup>e</sup> étage, on trouve les cabines de bains de baignoire et de douches pour hommes et femmes. Enfin au 5<sup>e</sup> étage, on a aménagé des bains spéciaux et médicaux à côté desquels est installé un laboratoire de photographie. Sur les toits, on trouve un restaurant, un jeu de quilles et une piste de patinage pour l'hiver.



Photographie de la façade de la piscine du Palais de Cristal  
Source : AMM, permis de construire.



Photographie de la piscine du Palais de Cristal  
Source : in PIGNON-FELLER Christiane, *Metz 1848-1918, les métamorphoses d'une ville*, Metz, Serpenoise, 2005, p. 511 et suivantes.

Le Palais de Cristal s'avère très rapidement déficitaire et l'établissement est fermé après quelques mois d'exploitation. Après la faillite de Balassa, le complexe de loisirs est repris par le Nancéien Joseph Baraszi et réouvre ses portes en mars 1911. Le manque de rentabilité de la piscine contraint encore à sa fermeture en 1913, la Brasserie de St-Avold qui en est devenue le locataire tentant alors de négocier avec la ville la fourniture gratuite de l'eau ainsi qu'une subvention de 6000 marks. La ville semble prête à accepter la première condition mais les négociations achoppent sur la seconde, et la piscine reste donc encore fermée.

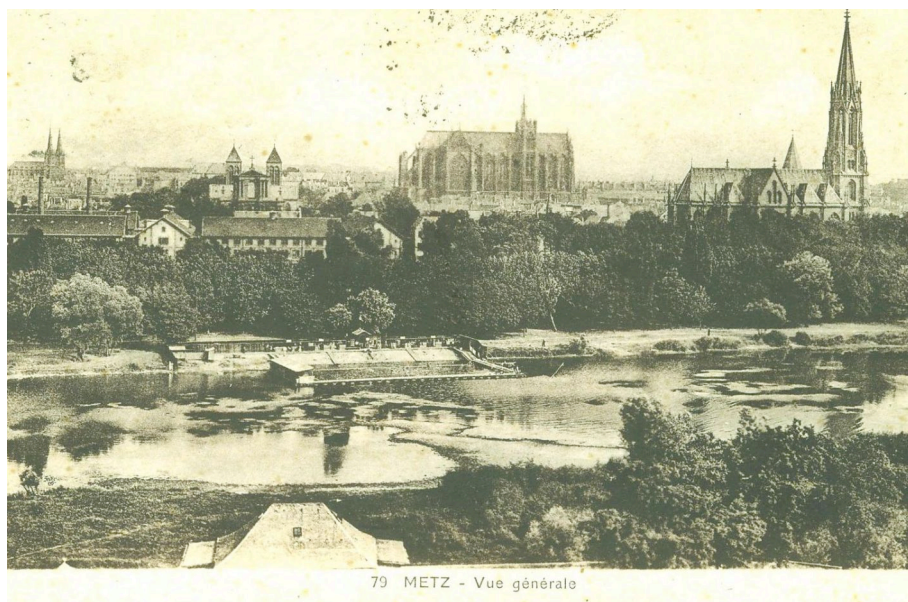
Après la Première Guerre mondiale, l'établissement connaît les mêmes difficultés ; en 1926, les lieux rebaptisés Palais du Commerce sont à nouveau ouverts. Les difficultés à répétition révèlent que les piscines ne sont pas rentables. Pourtant, la municipalité ne peut ignorer plus longtemps l'existence d'une forte demande des amateurs de bains et de sports nautiques.

## 2- Metz-Plage

### Les nouvelles installations de rivière

Ces nouvelles installations vont consacrer l'aspect populaire des activités nautiques dans le cadre d'installations artificielles. Metz accuse un véritable retard, en la matière, puisque Nancy, Strasbourg mais aussi des cités industrielles plus modestes comme Rombas ou Homécourt disposent déjà de bassins de natation dignes de ce nom.





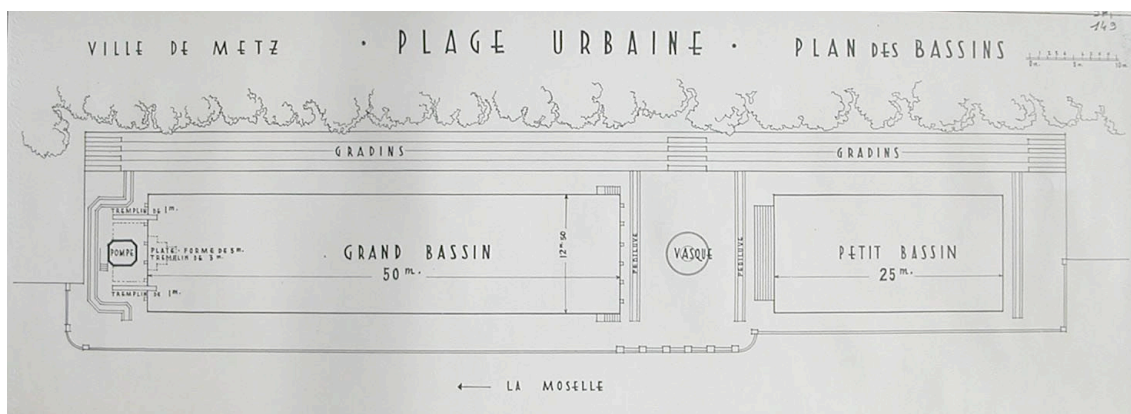
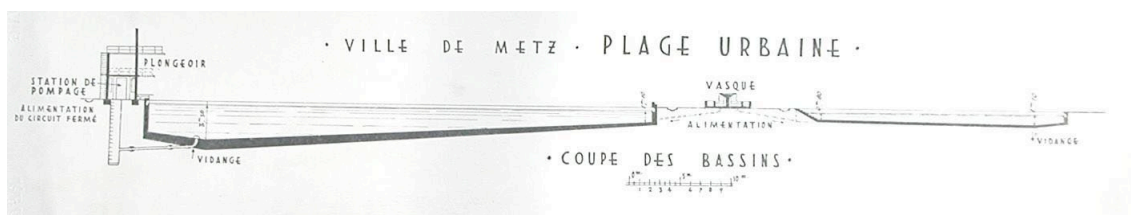
Carte postale, installations rivière avant 1934. Source : collection privée

Le succès grandissant des bains de rivière renforce encore la nécessité d'aller vite. En 1932, les installations municipales en bois sont composées d'un bassin sur la Moselle, de cabines et de quelques équipements comme une buvette. Une association, *Metz-Plage* tente de dynamiser ces lieux au moment de la période estivale. Elle agit déjà durant l'été 1933 pour rénover les installations et mettre en place des animations avec le concours de la brasserie Amos toute proche : concours de quilles, bals etc... Le succès est au rendez-vous en attendant des installations modernes.

Fin 1933, le Conseil municipal suit les conclusions du rapport du conseiller municipal Rheims et arrête le principe de la construction d'un complexe nautique double composé d'une piscine couverte et d'une plage-urbaine. Le projet ne fait pas l'unanimité dans le milieu des associations nautiques. J. Didier, secrétaire de la *Natation Messine* dénonce par voie de presse ce projet qu'il trouve trop ambitieux et trop coûteux et pour lequel il prévoit la faillite dans les quatre années et comme la transformation de la piscine couverte en un dancing (allusion au destin du Palais de Cristal). Plutôt que ce projet trop dispendieux d'une piscine de 50 mètres avec restaurant et bains de vapeur doublé d'une plage urbaine, qu'il évalue à un montant de 8 millions de francs (voire 16 millions), il préfère le projet plus viable, raisonnable, d'un seul bassin couvert d'une longueur de 25 mètres. Le président de la Section de Natation du CAM (*Cercle Athlétique Messin*) Raymond Meyer tempère le jugement de Didier dans une autre lettre ouverte en expliquant que seul le principe d'une plage urbaine a été adopté par le Conseil municipal, et le bassin couvert est toujours à l'étude.

Le 23 février 1934, la municipalité vote un crédit de 2 130 000 francs pour la plage urbaine qui comprendra deux bassins (de 25x12,5 m pour les non nageurs et de 50x12,5 m pour les nageurs), une station de pompage, des vestiaires (50 cabines), des sanitaires et un restaurant avec logements. On y trouvera également des gradins pour les spectacles nautiques, des plongeurs, des jeux pour enfants ainsi qu'une crique pour de petites embarcations.





Plan en coupe et profil de Metz-Plage. Source : AMM 9 Fi

Cette plage urbaine qui est inaugurée le 23 juillet 1934 prend donc le nom de l'association qui l'a portée, *Metz-Plage*. Les installations vont ainsi devenir les premiers instruments de la démocratisation de la natation dans la cité messine.

À côté de ces installations modernes et populaires, on trouve encore à cette date d'autres bassins de natation : deux se situent sur l'île du Saulcy, l'un réservé aux militaires, l'autre de 25 mètres étant la propriété de la *Natation messine*.

### 3- La piscine du Luxembourg

À proximité de la plage-urbaine, le projet initial prévoit aussi la construction d'une piscine d'hiver. Le prix de départ de la piscine couverte est fixé à 6,2 millions. En mars 1935, la longue procédure de désignation du projet final se clôt autour d'une polémique sur la désignation de l'entreprise à qui est confiée la construction. En effet, quatre entreprises étaient en compétition, chacune proposant un projet mais aussi un modèle d'exploitation de la piscine. Le projet de l'entreprise Chambert est évalué à 3,7 millions de francs, celui de l'entreprise Zublin à 3,6 millions quand la Construction générale proposait un projet à 2,9 millions. C'est l'entreprise Mangin avec un projet de 3,3 millions qui retient l'attention de la commission car sa proposition permet de réaliser des économies substantielles par la suppression de toute construction annexe de celle de la piscine pour les installations de chaufferie.

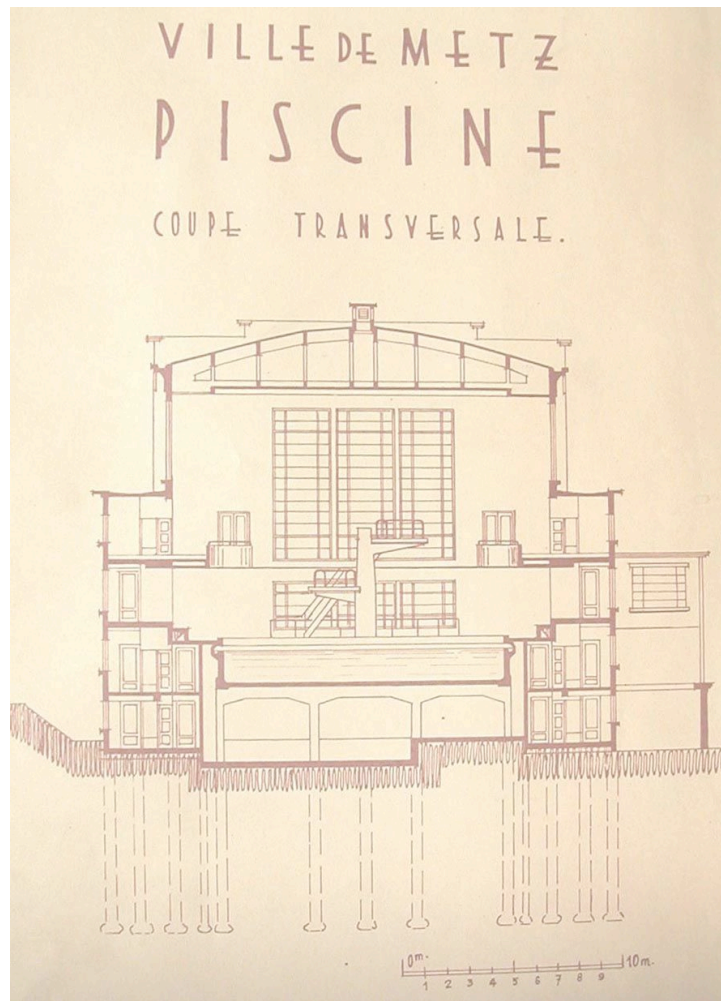
Parmi les entrepreneurs recalés, l'un dénonce la partialité de la commission d'adjudication, le Maire s'en défend et rappelle lors de cette séance les objectifs de ce projet :

*« Que nous demandait-on en réalité ? Simplement une piscine et notre souci d'économie a été d'écarter tout luxe dans la construction. Ce que nous voulons surtout, c'est une piscine convenable pour la natation tout en dépensant le moins possible. »*

Et pour couper court à toute polémique, une indemnité de 10 000 francs est votée pour les trois soumissionnaires dont les projets n'ont pas été retenus. On attribue ainsi à l'entreprise

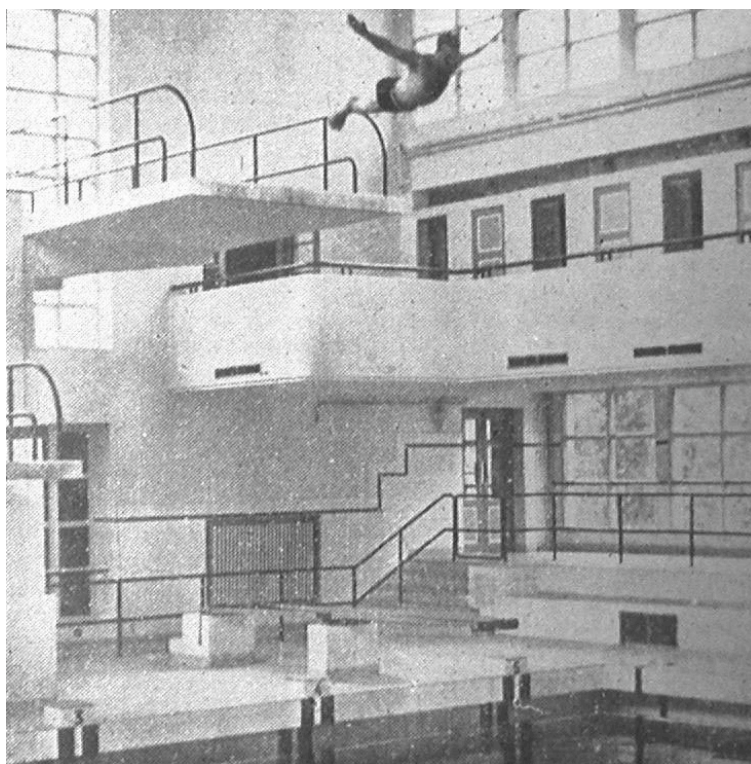
messine Mangin l'exécution des travaux et l'exploitation des installations de la piscine d'hiver et de Metz-Plage.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1937, la piscine est inaugurée par le maire. « Metz peut être fier de cette nouvelle piscine qui n'a d'ailleurs bénéficié d'aucune subvention de l'Etat » nous dit *Le Messin* à cette occasion. Son architecture est moderne et fonctionnelle sans excès dans le monumental. Le corps de bâtiment de cette piscine d'hiver constitue une sorte de grande nef en béton armé éclairée par de grandes verrières. Près de 198 cabines sont réparties dans les sous-sols et le long d'une galerie qui surplombe le bassin. Le bassin mesure 33 mètres sur 12 mètres 50 et les nageurs disposent d'un bar.



Plan façade

Source : AMM 1 Md 1919-1939, établissement de bains,



Plongeoir de la piscine du Luxembourg  
Source : *Illustré de l'Est*, 24 octobre 1937.

La plage urbaine et la piscine d'hiver forment un ensemble balnéaire à l'architecture moderne typique des années Trente. La ville de Metz rattrape ainsi son retard vis-à-vis des principales villes voisines qui disposaient de piscines municipales couvertes depuis longtemps. Désormais les associations vont pouvoir investir et animer ces nouvelles installations.

## **B- Une pratique sportive et populaire**

Au tout début du XXe siècle, la pratique sportive apparaît partout en Moselle, et Metz ne fait pas exception puisqu'un club nautique s'y organise en 1912.

### **1- Le rôle des associations sportives**

D'après Thierry Terret, la période allemande « *n'avait pas provoqué massivement l'implantation d'une culture sportive en Alsace-Lorraine* . » Cette conclusion est sans doute un peu hâtive et doit être nuancée. Certes, le phénomène sportif en Alsace-Lorraine ne s'est sans doute pas imposé comme en Allemagne mais l'arrivée d'immigrés allemands a permis l'établissement durable et précoce de pratiques sportives nouvelles, comme l'a montré par exemple Pierre Pirot pour le football en Lorraine annexée. Quant à la natation, on constate que les premières associations apparaissent d'abord dans la Moselle germanophone. Le club de natation de Sarreguemines voit le jour en juillet 1911, il est affilié la Fédération allemande de natation fondée en 1878. Très rapidement, il organise des compétitions dans les rivières de la Sarre ou de la Blies en y invitant des clubs allemands tels que ceux de Sarrebruck, Frankenthal ou St-Ingbert. Une société sportive, le *Wassersportclub*, est également fondée à



Metz en août 1912. Pour l'occasion, elle organise une première manifestation sportive le 4 août. Une course de 3500m entre Moulins-Plage et le restaurant Sauvage est prévu, les amateurs doivent s'inscrire au restaurant St-Martin, rue des Augustins à Metz. Des réunions mensuelles sont organisées au Café de Paris. Les membres de la dite société pourront bénéficier gratuitement de l'accès au bassin du Palais de Cristal ainsi que de cours de natation.

Après la parenthèse de la guerre, les associations allemandes disparaissent, remplacées plus ou moins rapidement par de nouvelles, francophiles. Il faut attendre en fait l'année 1922 pour que des nageurs s'organisent à nouveau en société. En effet, le *Swimming club* organise en juillet la première manifestation sportive mixte : course de fond, plongeurs. Les nageurs s'entraînent quotidiennement dans les installations du *Sporting Club de Metz*. En août de la même année, une course est organisée à nouveau entre Moulins Plage et Sauvage, préfigurant la célèbre course appelée la Traversée de Metz.

La création de la *Natation messine* et le zèle de son président l'avocat Wiltzer renforcent le tissu associatif qui tente de promouvoir cette pratique sportive. La *Natation Messine* dépose ses statuts le 24 mai 1924 et devient l'une des sociétés les plus dynamiques de la région. Les buts de cette société sont de vulgariser et de répandre la natation et les sports qui en dérivent (le water-polo en particulier), d'enseigner le sauvetage, de former des nageurs pour l'obtention du brevet de préparation militaire et d'organiser des réunions et des fêtes dans un but de propagande de cette pratique. C'est elle qui est à l'origine de la première traversée de Metz le 17 août 1924. Pour atteindre le premier de ses objectifs, elle donne la priorité aux enfants surtout à partir des années 30, en organisant par exemple, avec le concours du journal *le Messin*, la grande fête du nageur scolaire en 1935



Les frères Steinhoff, nageurs du club la Natation messine. Archives privées de la *Natation messine*

La *Natation messine* enseigne gratuitement la natation à près de 400 élèves par an. Par ailleurs, cette association s'ouvre largement en accueillant un nombre grandissant de membres (plus de 1000) dans ses installations. En effet, l'association dispose d'un bassin de 25 mètres sur l'île du Saulcy.



Stade de la *Natation Messine*, vers 1935  
Source :archives privées de la *Natation messine*

Son implication dans la diffusion de la natation lui permet d'ailleurs de prétendre à des subventions afin de rénover ces installations. En 1938, la *Natation messine* obtient du ministère de l'Education nationale la somme de 9000 francs pour la construction d'un nouveau bassin. Les travaux sont achevés en novembre de la même année.

## **2- Le rôle des pouvoirs publics**

La natation est désormais reconnue comme une nécessité sociale, la municipalité mais également l'Etat s'emparent du sujet. C'est au début des années Trente (avant même le Front populaire) qu'une véritable politique de démocratisation de la pratique de la nage est initiée par le ministère de l'Education. Mais pour cela, il faut des éducateurs, des enseignants sachant nager. Ainsi, seulement 1700 élèves mosellans ont pu bénéficier de l'enseignement gratuit de la natation en 1934 ; ces chiffres modestes s'expliquent par la rareté des instituteurs sachant nager ou étant habilités à enseigner la nage, cette tâche incombant habituellement à des militaires. Pour obvier à ces difficultés, le Conseil général mène une politique très incitative en promettant aux instituteurs volontaires le remboursement de leurs frais de déplacement et une

prime de 100 francs pour l'obtention d'un brevet de natation. A l'occasion de la mise en service de Metz-Plage, le Service départemental de l'Education physique et la direction de l'enseignement convoquent les instituteurs pour les sensibiliser au sauvetage et à l'apprentissage de la natation.



Grande fête du nageur scolaire  
Source : Archives privées de la *Natation messine*.

En juillet 1935, les premiers instituteurs passent l'un des brevets de nageur afin qu'ils puissent enseigner la natation à leurs élèves. Les résultats de cette première session sont peu encourageants, quatre instituteurs obtiennent le brevet de nageur et les époux Bonnet, instituteurs de l'école de plein air du Saulcy obtiennent celui de nageur de fond. A partir de là, le ministère de l'Education aidé des maîtres nageurs de l'Armée et des Municipalités élaborent une politique d'apprentissage de la natation au sein des écoles.

C'est aussi l'école de plein air du Saulcy qui dans un vaste programme d'hygiène sportive pratique durant l'été des cours de natation pour les enfants défavorisés. La pratique de la natation touche désormais les catégories les plus populaires.





Baignage Ile du Saulcy, Ecole de plein air  
Source : ADM 3Tp 161 instruction publique, hygiène scolaire.

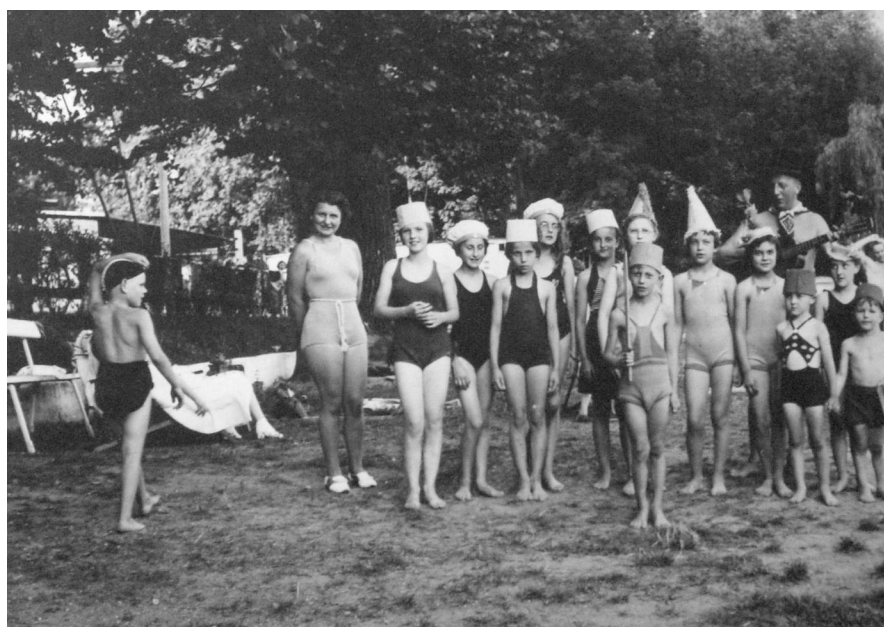
La démocratisation de la natation débute donc bien avant les politiques volontaristes menées par des ministres emblématiques du Front populaire, Jean Zay et Léo Lagrange. Dans un article du *Messin* en 1938 intitulé « L'art de nager », le professeur d'éducation physique des Ecoles de Metz montre que la natation s'intègre désormais dans les programmes scolaires et qu'une première génération d'enfants va apprendre à nager de façon presque systématique. Il nous rappelle que l'Education physique est obligatoire jusqu'à 14 ans et que d'ici peu la natation sera obligatoire dans le Brevet sportif, ce dernier devenant obligatoire pour le Brevet élémentaire, le Brevet supérieur et le Baccalauréat. La démocratisation de la natation permet aussi d'organiser des manifestations qui sont assez largement relayées par la presse locale dans les chroniques sportives.

### **3- Une pratique sportive qui devient un spectacle**

Au même titre que le football ou le cyclisme, les adeptes des sports nautiques tentent de transformer une pratique sportive en un spectacle. La démocratisation de la pratique passerait ainsi par sa mise en scène. En la matière, il faut reconnaître que les associations sportives ont été les principaux acteurs de l'organisation de manifestations populaires qui assurent une véritable publicité à leurs activités.

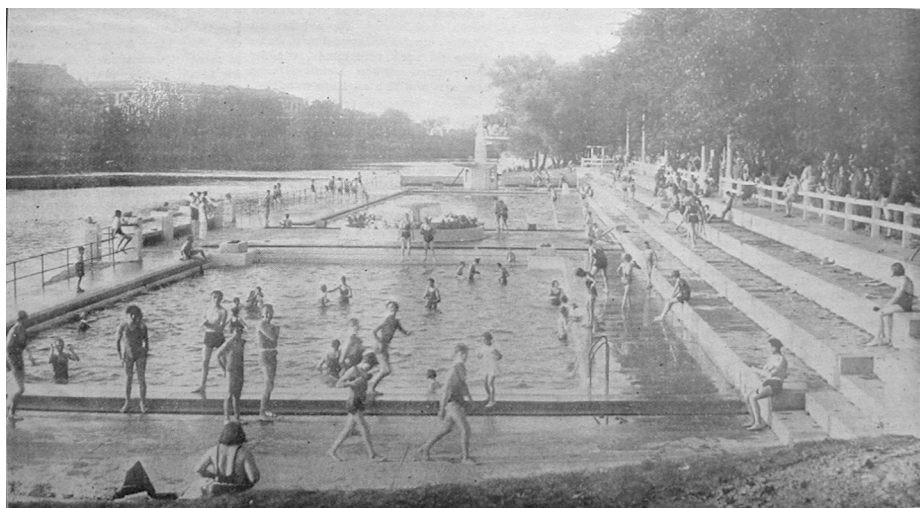
Avec la fondation de nouvelles sociétés sportives au début des années vingt, des manifestations nouvelles voient le jour. Le point d'orgue de l'année sportive devient alors la traversée de Metz à la nage. La première épreuve est organisée le 17 août 1924 par la Natation messine sous le patronage du journal *Le Lorrain*. Chaque année, cette manifestation rassemble de plus en plus de compétiteurs, 93 nageurs la première année, 178 en 1937. La course relie le Pont Rouge à Longeville (dans la banlieue de Metz) au Moyen Pont dans l'enceinte de la ville, soit 3000 mètres. Pour attirer les compétiteurs, les organisateurs dotent cette épreuve de prix (Challenge Paul Wiltzer, Challenge du *Metzer Freies Journal*, Challenge de la ville de Metz) et de médailles. Au terme de la course, un match de water-polo est

organisé au pied du Moyen Pont et, au regard des photographies et des articles de la presse, le succès de cette manifestations est indéniable. La natation est désormais capable de susciter l'intérêt du public et devient un sport à spectacle. C'est aussi le cas lors de l'inauguration des installations de Metz-Plage, où l'on dénombre plus de 2000 spectateurs malgré le mauvais temps pour assister à une compétition de natation (des courses de 100 m et 50 m hommes et dames) ainsi qu'une démonstration de plongeurs. Un calendrier sportif se met lentement en place, la Natation messine rencontrant régulièrement les équipes du grand Est : celles par exemple de Strasbourg, Luxembourg, Nancy, Ste-Marie-Aux-Mines, Sarreguemines, Colmar etc...



Illustrations de la traversée de Metz datant de 1933 et 1946  
Source : Archives privées de la *Natation messine*.

La forte progression de la fréquentation des installations municipales de rivière depuis le début des années 1920 montre l'engouement pour cette nouvelle pratique populaire et ludique. Avant même la construction de Metz-Plage, on constate une augmentation significative des baigneurs qui utilisent les installations municipales sur la Moselle durant les décennies 20 et 30 ce qui témoigne des progrès de cette activité. La mixité tend également à s'imposer progressivement au sein des installations municipales et les bains de cabine qui protègent des regards indiscrets tendent à diminuer durant la période. Les nouvelles installations construites entre 1935 et 1937 vont permettre d'augmenter encore la fréquentation et d'imposer définitivement le bain



Photographies de Metz-Plage et d'enfants à la *Natation messine*  
Source : Archives privées de la *Natation messine*.

Ainsi, la fonction du bain a connu un véritablement glissement entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1930. En 1937, Metz a réussi enfin à mettre en place des aménagements balnéaires qui transforment définitivement le bain. Ce dernier est conçu dès lors comme une pratique essentiellement ludique et sportive. Les photographies noir et blanc de cette période traduisent ainsi une réalité nouvelle, celle de la découverte et de la reconnaissance des bienfaits du temps libre.

Rétrospectivement, la mémoire de la sombre période qu'a constitué la Seconde Guerre mondiale a permis une idéalisation d'un bonheur en France, celui du Front Populaire où Doisneau, Ronis et les autres grands photographes ont su saisir des images d'insouciance, de grâce et d'authenticité. Le bain devient alors le paradigme de la révolution des loisirs, d'un temps à soi, d'un corps soigné, d'un peuple heureux. La publicité parue dans *le Messin* en août 1937 résume finalement assez bien l'autre fonction, sportive, du bain :

*« un sport utile, un sport sain, la natation. Nous avons à Metz une installation de bains modernes, Metz-Plage, profitez-en, pour votre santé, pour votre sécurité, faite de la natation. »*